

Contribution des éditeurs de presse quotidienne francophone à la consultation
du CSA sur le lancement de services audiovisuels numériques par voie
hertziennne et le suivi du Plan stratégique de transition numérique

La présente contribution reprend et détaille la position sectorielle exposée par Margaret Boribon, Secrétaire générale de la scrl Les Journaux Francophones Belges, lors de la rencontre du 10 juin 2009 avec Mesdames Paiman et Smeets et Monsieur Gilson.

Compte tenu de l'évolution extrêmement rapide tant des possibilités technologiques que des modes de consommation et vu la nécessité, pour tous les producteurs de contenus, de diffuser ceux-ci de la manière la plus efficace et vers le public le plus large, les éditeurs de presse quotidienne francophone tiennent à être représentés dans le débat sur la transition vers les modes de diffusion numériques alors qu'aujourd'hui il semble limité aux opérateurs traditionnels (médias audiovisuels et opérateurs télécoms essentiellement.)

Cette revendication figure dans le Mémorandum diffusé par JFB dans le cadre des élections régionales, communautaires et européennes du 7 juin 2009, disponible sur http://www.jfb.be/pdf/memo_2009_JFB.pdf

Les éditeurs y demandent à être intégrés, au même titre que les opérateurs télécoms et audiovisuels, dans les concertations sur les futures répartitions des fréquences numériques hertziennes.

Des informations récoltées auprès d'associations internationales d'éditeurs, il apparaît clairement que des projets, notamment via la téléphonie mobile, sont développés à travers le monde (Japon, Scandinavie, Espagne,.....). Ils permettent aux éditeurs d'améliorer et d'enrichir l'accès aux informations pour les lecteurs, de renforcer le sentiment communautaire autour de leurs titres, d'entrer dans une relation continue avec leurs lecteurs (tant sur le plan éditorial que publicitaire) mais également d'être un canal de diffusion efficace d'informations d'utilité publique vers une large audience, en partenariat avec les autorités (trafic, événements publics,) Ce mode de diffusion rencontre une forte adhésion du public dans les différents pays où ces développements ont été mis en œuvre.

Il ressort également des études et projections internationales que les éditeurs de presse, forts de leurs contenus, doivent véritablement développer des stratégies coordonnées basées sur l'ensemble des canaux de diffusion à leur disposition. Une vue globale des interactions possibles entre le papier, le web, la téléphonie,..... est indispensable en vue de ces développements.

Les éditeurs francophones ont la volonté de développer des projets semblables en Communauté française et insistent pour que le cadre juridique et technique actuellement en cours d'élaboration ne mette aucun frein à leurs projets de diversification technologique.

Certains éditeurs francophones peuvent baser leur développement en la matière sur des projets concrets. Ainsi, Rossel, via sa filiale française La Voix du Nord, diffuse déjà une télévision, WEO, disponible via l'ADSL, le câble et la TNT. Celle-ci a été lancée en partenariat avec différents acteurs, publics et privés, de la Région Nord-Pas de Calais. Toutes les informations y relatives sont disponibles sur le site www.weo.fr

Les éditeurs de presse quotidienne revendiquent un nécessaire changement de mentalités à l'égard de leur secteur. Si le support papier reste essentiel et est au cœur de la relation entre les éditeurs et leurs lecteurs, les éditeurs de presse sont devenus au cours des dix dernières années des producteurs de contenus multimédias. Ainsi, leurs sites internet sont désormais des canaux de diffusion d'information à part entière.

La convergence des médias accentue chaque jour davantage la nécessité de diversifier les canaux de diffusion d'informations et de contact avec les destinataires de celles-ci. La mise en œuvre de tels développements requiert que des choix politiques soient posés au préalable (évaluation de la spécificité du service public et des projets justifiant un financement, une priorité dans l'accès aux fréquences,....). Seuls des choix clairs mettant en œuvre une régulation équilibrée du paysage médiatique peuvent garantir la pérennité et le développement d'une presse libre dans un paysage médiatique en profonde mutation. Des signaux de soutien doivent être donnés aujourd'hui pour permettre aux éditeurs d'orienter leurs investissements.

Le paysage audiovisuel propre à la Communauté française, avec un acteur public dominant (RTBF) et des télévisions locales soutenues par les autorités (tant d'un point de vue financier que par l'attribution de canaux utiles), cadenas l'accès à la diffusion audiovisuelle. L'offre est déjà très importante ce qui rend difficile par exemple d'imaginer offrir de l'information locale. En revanche, il est possible de développer des projets thématiques. Des partenariats sont également envisageables avec des partenaires (privés ou publics) de la Communauté française ou dans le cadre de groupes de presse ayant des liens avec la Flandre.

Nous restons à votre disposition et ne manquerons pas de tenir le CSA informé des évolutions et développements en la matière mis en œuvre par nos membres.